Tel: 06 63 39 36 23

Siret: 829 009 083 00025

Fiche d'inscription 2025

Article 1 : Est conclue la fiche d'inscription suivante, enapplication du livreIIIde la Sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue. SAS L&A organise la formation ci-dessous mentionnée dans le cadre d'une action d'adaptation et de développement des compétences. Les modalités de déroulement (objectifs, moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre) sont définies dans le programme de formation mise en ligne surle site www.formation-reflexologie.eu

Entreprise (l <mark>'appren</mark>	<mark>ant)</mark>	
Raison socialde <mark>l'entreprise :</mark>		
Activité princi <mark>pal :</mark>		
Siret:	Code APE:	
Adresse :		CP :
Ville :		
Nom :	Prénom :	
Tél :	Email :	
Parcours : (école(s)/formation(s) :		
Action de développer ntitulé de l'action de formation : Form a performance par le Dr Philippe M Date(s) de la formation : Du samedi 4 Durée de la formation : 15 h sur 2 jou Lieu de la formation : Institut Supérie Le Campus du Soleil CD, 15 Route	nation en posturologie et nei IALAFOSSE I Octobre 2025 Au Dimanche Irs eur d'Ostéopathie - ISOGM	urosciences appliquées au sport et à
Tarif:	ue Boujan, 34300 Beziers	
Tani. □ 490 €		
☐ 490 € ☐ 390 € : Membre ISOGM		
☐ 350 € . Mellible ISOGIN		

Article 2 : Dispositions Financières

En contrepartie de cette action de formation, l'entreprise s'acquittera des frais pédagogiques

Article 3 : Modalités de règlement

L'entreprise doit nous faire parvenir avec la présente fiche d'inscription signée le réglement complet de la formation:

- Soit par chèques bancaires à l'ordre de L&A Formations
- Soit par virement bancaire. Il devra être envoyé en une seule fois dans un délais de 14 jours après reception de la fiche d'inscription.

Réglement à faire à l'ordre de : SAS L&A Iban: FR76 3000 4027 7600 0100 4560 157 BNP PARIBAS

Référence à indiquer : votre nom – Titre et date de la formation

Article 4 : **Dédit ou abandon** Les arrhes à l'inscription sont remboursables dans un délai de 14 jours suivant la réception de la fiche d'inscription. Le solde de la formation est remboursable dans un délai d'un mois avant le début de l'action de formation. Passez ce délai le solde de la formation sera remboursé uniquement pour les motifs de force majeure dûment reconnue sur justificatif.

Le solde de la formation est dû en cas de cessation anticipée de la formation du fait de SAS L&A pour non respect du réglement intérieur ou l'abandon de la formation par l'apprenant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue sur justificatif. Si l'apprenant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, la présente fiche d'inscription est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues.

Article 5: **Annulation** SAS L&A se réserve le droit d'annuler ou de reporter maximum un mois avant le début de la formation, sans frais, une formation qui ne réunira pas le nombre suffisant d'inscrits nécessaire au bon déroulement de la formation. Nous remboursons dans ce cas les sommes perçues pour la formation annulée (les frais engagés ne sont pas remboursés)

Article 6 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés l'amiable, le tribunal de commerce de Carcassonne sera seul compétent pour régler le litige.

Règlement intérieur

- L'apprenant s'engage à respecter les règles de sécurité, d'hygiène et les consignes d'organisation (horaires, prise de parole, installations matérielles, etc.) données par le ou les enseignants durant toute l'action de formation.
- La prise de photos, de vue filmée ou d'enregistrement audio lors de l'action de formation est possible uniquement avec l'accord de l'enseignant(e) et de L&A, des personnes concernées et à des fins strictement privés.
- Pour les cours pratiques prévoir une tenue souple et adaptée.
- L'apprenant accepte d'être pris en pratique « d'entraînement » par son binôme.
- L&A se réserve le droit de modifier à tout moment l'ordre et le contenu du cours dans l'intérêt même des apprenants, afin de réaliser au mieux le programme initial.
- Durant tout le long de la formation et jusqu'à son solde, il est interdit a l'apprenant de pratiquer d'autres techniques ou thérapies non apprises dans le dite formation.
- En cas de problème avec une personne ou un groupe de personnes, il conviendra de s'adresser d'abord au formateur/trice et/ou à l'organisateur/trice.
- L&A se réserve le droit d'exclure au comportement inapproprié toute personne pendant la durée de formation ou la période d'inscription.
- Publicité et/ou vente : l'apprenant ne peut proposer ou inciter à la vente sur les lieux du stage, tout matériel, produits ou services.
- L'apprenant s'engage à respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité spécifiques des lieux qui accueillent l'action de formation.
- La signature du présent contrat vaut acceptation par l'apprenant du règlement intérieur.

Je déclare avoir signé, pris connaissance, et accepté la dite convention de formation, le règlement intérieur, le programme de formation, les conditions générales de vente et informations avant l'inscription disponibles sur le site de L&A (www.formation-reflexologie.eu) ainsi que du livret d'accueil

 Fait en double exemplaire, à : 	le :	
Pour l'entreprise (Cachet et signature)	9	SAS L&A

1